

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 OCTOBRE

LA G.R.R.ANDE CONSPIRATION DES MONARCHISTES

La Lanterne connaît la conspiration ourdie par les Droites et la révèle.
La Lanterne n'a pas besoin d'opérer une perquisition dans les papiers des affiliés pour connaître leur plan.
Elle sait que ce sont les Droites qui ont lancé l'affaire Caffarel, — pour arriver à la Limouzin, à la Ratozzi, — pour arriver à Wilson, pour arriver à Grévy, et finalement mettre Ferry à la place de Grévy, et... détruire le monopole de l'enseignement stibée, rétablir les libertés de l'Eglise, puis, restaurer le trône de France.

Oyez, démocrates, et surtout frémissiez :
« A l'heure qu'il est, ce n'est pas une campagne qu'on mène contre M. Grévy, c'est une conspiration qu'on organise, de concert avec les Droites, en faveur de M. Ferry. C'est, comme l'a dit indiscrètement mais exactement le Times, une entreprise organisée pour donner à M. Ferry, avec l'aide des Droites, la présidence de la République.

« Les amis, les acolytes du Tonkinois qui s'indignaient si vertueusement lorsque nous combattons la réélection de M. Grévy, maintenant poussent de leur mieux à la démission du beau-père de M. Wilson.

« La raison de ce changement de front, c'est qu'il y a deux ans M. Ferry n'avait aucune chance de succéder à M. Grévy et que sa candidature, à ce moment, eût été ridicule ; tandis qu'aujourd'hui, l'entente de son état-major avec la Droite étant définitivement faite, M. Ferry se croit sûr de succéder à M. Grévy, si M. Grévy se retire.

« Soixante voix opportunistes, cent-quatre-vingts voix des Droites dans la Chambre, cent voix réactionnaires et cent voix opportunistes au Sénat, voilà le compte que l'on fait, à haute voix pour ainsi dire, dans l'entourage du conspirateur de Fouchard. Et déjà les caudataires de cet ambitieux

sans vergogne se pourléchent à la pensée de la curée prochaine qui leur est promise.
« Voilà l'utilité du Sénat pour garantir la sécurité républicaine. C'est précisément le Sénat sur lequel on compte pour livrer la République au pouvoir des réactionnaires.
« Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ceci n'est pas une aventure ordinaire et le jeu serait incomparablement plus dangereux que celui des entrepreneurs du Seize-Mai. L'impopularité de M. Ferry, si complète soit-elle, n'est rien auprès de la colère qu'éprouverait le pays républicain à voir la République livrée aux monarchistes. C'est une révolution qu'on déchaînerait le jour où l'on essaierait cette folie.

« M. Ferry, président de la République ! Ce serait la guerre civile en France, qu'on le sache bien. »

Ce qui nous plaît dans cette histoire, c'est la résolution que n'hésitent pas à prendre les Républicains de la Lanterne.

En supposant que les choses se passent aussi légalement que les entrevues le rédacteur de ce journal, on ferait une révolution, avec barricades à la clef, pour répondre aux arrêts du Sénat et du Congrès souverain.

La majorité n'est pas contestée. La Lanterne a fait l'addition, elle est juste ; les fusils partiraient néanmoins tout seuls pour détruire le total.

Nous savons qu'il y a de la vantardise dans ces menaces.

Nous voulons tout simplement faire remarquer ce que pèse la légalité, la soumission à la loi pour les Républicains.

Ils ont établi toute leur machine gouvernementale constitutionnelle sur le respect de la majorité des Chambres, réunies en Congrès souverain, et dès que le Congrès donne un résultat contraire aux intérêts de la Faction à laquelle ils appartiennent, ils cognent. Ils le disent du moins ; ils l'impriment.

Voilà sur quoi repose la République, et sur quels fondements est établie la 1.é.g.a.l.i.t.é.

On la canarde quand elle a cessé de plaire.

DROIT DES LÉGIONNAIRES

Jusqu'ici, les soldats et les fonctionnaires qui avaient vaillamment servi la France et mérité la croix de la Légion d'honneur sans passer par les immeubles que M. Grévy met au nom de son gendre, avaient droit à demander pour leurs filles le bénéfice de l'éducation gratuite.

Or, voici que, sur la demande de MM. Remoiville et Burdeau, la commission du budget a décidé, par 18 voix, la suppression des trois maisons de Saint-Denis, Ecoeu et les Loges, sous prétexte d'économies. La République démocratique sous laquelle nous vivons devait, fatalement, en venir là.

Mais que va-t-on faire du droit des légionnaires ? On le convertit, comme une simple rente, en une faculté. Expliquons-nous.

Quelque suspecte que puisse être à quelques-uns l'éducation de Saint-Denis, elle n'en comporte pas moins un reste d'enseignement religieux.

L'Etat a fait construire à grands frais des lycées de filles. Il s'agit de les remplir. En supprimant Saint-Denis, Ecoeu et les Loges, on se procure, à l'instant, une clientèle de huit cents boursières. Cela fait nombre, mais, jusqu'à présent, ça ne fait pas économie. — Erreur !

Voici sur quel moyen comptent les amis de l'économie.

Les lycées de filles n'ont et n'auront aucune sorte d'enseignement religieux. Quel que soit le débatement de nos croyances, on peut affirmer que les deux tiers des familles auxquelles appartiendraient les huit cents boursières ne voudront pas de cette éducation des lycées. — L'Etat leur tirera donc sa révérence, et le droit des légionnaires demeurera à la porte.

Après ça, pourquoi s'en étonner ? Les annales de la troisième République comptent-elles autre chose que de ces félonies-là.

LE WILSONISME

« Je veux que le gouvernement donne ses faveurs à ses amis. » (CHRISTOPHE.)

Le Paris affirme que la lettre autographe suivante aurait été envoyée par M. Wilson à tous les fonctionnaires des finances :

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
Paris, le 23 avril 1887.

Monsieur le trésorier général (1),
Le directeur de l'imprimerie régionale de Dijon (2) m'a prié de le recommander à votre attention bienveillante pour la fourniture des imprimés nécessaires à vos bureaux et aux percepteurs de votre arrondissement, qu'il est en mesure de fournir aux mêmes conditions que les autres imprimeries administratives.

Si vous n'avez pas de raison spéciale pour vous adresser à une autre maison, je vous serai reconnaissant d'accueillir favorablement cette demande.

Sous peu de jours, le directeur de l'imprimerie régionale vous fera ses offres de services et vous enverra ses catalogues pour la gestion 1888.

Recevez, monsieur le trésorier général, l'assurance de ma haute considération.

WILSON.

A cette lettre est jointe une liste de quelques fonctionnaires qui, sous le poids des obsessions de M. Wilson, ont donné leur clientèle à son imprimerie et par ce moyen obtenu un avancement irrégulier, c'est-à-dire dérogeant aux prescriptions des règlements administratifs.

Il s'agit d'une première série, celle des trésoriers-payeurs généraux :

M. Courtillier. — Ancien conseiller général de la Sarthe, nommé trésorier à Gap le 4^{er} mai 1883, passé à La Roche-sur-You le 1^{er} novembre 1885 et appelé à Tours le 29 janvier 1887, soit trois mutations avec avancement en moins de quatre ans, au lieu des neuf années réglementaires.

M. Térout. — Propriétaire à Loches (Indre-et-Loire), duquel arrondissement M. Wilson est député, — nommé trésorier général à Gap le 22 janvier 1880, passé à Lons-le-Saulnier le 18 janvier 1883, appelé

(1) Ou M. le receveur...
(2) M. Wilson est le président du conseil de la Société anonyme dont dépend l'imprimerie régionale de Dijon.

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Le lendemain, dès quatre heures du matin, bien qu'il ne fit pas encore jour, Rouget, toujours alerte, éveilla ses compagnons :

— Allons, s'écriait-il, vite à l'ouvrage, nous n'avons pas de temps à perdre, si nous voulons emporter nos provisions à la caverne, et quitter la ville sans qu'on nous voie.

Aussitôt les trois amis firent une ample provision de biscuits et de viandes salées ou fumées qu'ils tenaient en réserve et les cachèrent dans des sacs qu'ils mirent ensuite sur leur dos.

Le Potard prit son fusil et des munitions pour plusieurs jours, plomb, balles, poudre et capsules.

Quant à Beaugard, il se chargea d'un pic, de trois pioches et d'une quantité considérable de petites bougies, vulgairement appelées des queues de rats.

Rouget se promit de revenir encore prendre plusieurs objets dans la journée.

là-bas, je dormirais tranquille.
— N'es-tu pas tranquille ici ?
— Pas tout à fait.
Vers cinq heures et demie, le Potard, Rouget et Beaugard quittaient de nouveau la ville, chargés comme des baudets.

Ils ne rencontrèrent que File-à-Voile et l'Islandais qui déjà se rendaient au port et qui les regardèrent avec étonnement.

— Vous déménagez donc ? leur dit File-à-Voile en riant.

— Non, répondit Rouget, qui pliait sous son fardeau. Nous allons nous promener.

— En voilà une promenade ! On dirait que vous allez charger un navire.

— C'est pour avoir plus chaud, reprit le Potard, qui passa outre.

Les trois compagnons s'éloignèrent.

— Quels hommes singuliers ! murmura File-à-Voile.

— Oui, reprit l'Islandais, ils ne font rien comme les autres.

Une heure ou une heure et demie après, Rouget et ses amis, ayant traversé les bois, arrivaient à la falaise où ils déchargèrent leurs sacs et leurs paquets sur le sol.

Ils étaient épuisés de fatigue et ils passèrent une demi-heure à se reposer et à déjeuner, en attendant que le jour vînt tout à fait.

Ils étaient dans une solitude complète.
Les baigneurs et les baigneuses étaient partis depuis longtemps et nul n'égareit ses pas sur ces rivages inhospitaliers.

Les oiseaux mêmes se taisaient dans les bois, et l'on n'entendait que la mer qui frémissait et mugissait sourdement.

Vers sept heures, le soleil commença à s'élever au-dessus de l'horizon et à éclairer les bois et les rochers. Alors nos trois compagnons, bien reposés, se levèrent et l'opération commença.

Elle s'accomplissait rapidement, grâce à un stratagème et à un tour de force nouveau du braconnier.

Le Potard descendit dans la caverne et se plaça à l'entrée ; Jean resta sur la plate-forme et défit les ballots qu'il rangea devant lui par petits paquets ; quant à Rouget, il se tint entre les deux hommes, s'accrochant d'une main à la racine et de l'autre prenant les objets que lui donnait Beaugard et les passant à Eugène.

Il avait été expressément convenu entre les trois amis qu'on n'emploierait aucune corde pour l'attacher à la racine et aider à la descente, de peur qu'elle ne laissât par le frottement quelque trace ou quelque indice révélateur.

Les trois amis, ainsi disposés, formaient comme une de ces échelles humaines dont les maçons ont coutume de se servir pour élever leurs pierres sur leurs échafaudages.

En moins d'une heure, tous les objets qu'ils avaient apportés furent soigneusement déposés dans la grotte, sur ces cavités qu'ils avaient remarquées la veille.

Puis, Rouget et Beaugard rejoignirent leur ami et on recommença l'exploration de la caverne. A cet effet, Beaugard alluma les bougies qu'il avait apportées avec lui. Chacun s'arma d'une pioche ou du pic et la descente commença.

La grotte était très étroite, mais très sèche et très longue, comme un boyau creusé dans une ardoisière.

Beaugard allait en tête, éclairant la marche et se soutenant de la main droite à la paroi pour ne pas tomber.

Rouget et le Potard le suivaient.

Quelquefois la petite troupe était obligée de s'arrêter pour enlever quelques pierres qui s'étaient détachées de la voûte et obstruaient le passage.

Le souterrain s'inclinait avec une pente sensible vers le niveau de la mer, mais dans une direction que les trois compagnons ignoraient encore.

C'était une retraite autrefois choisie, creusée et disposée par les faux-saulniers, qui y cachaient leurs marchandises, et qui avait servi plus tard, pendant les guerres de religion, à quelques bandits.

— C'est peut-être ici, murmura Beaugard, que mon aïeul s'est sauvé après la mort de M. d'Éthée.

à Limoges le 4^{er} novembre 1885, et sept mois plus tard seulement, le 4^{er} juin 1886, envoyé au Mans. — soit quatre mutations avec avancement, en six ans et demi, au lieu de douze années réglementaires.

Sanson. — Ancien receveur des finances à Cambrai, nommé trésorier à Albi le 20 novembre 1880, passé à Niort le 5 mai 1883, appelé à Dijon le 3 janvier 1884 et envoyé à Versailles le 20 novembre 1886, — soit quatre mutations, avec avancement important, en six ans et demi, au lieu des douze années réglementaires.

Desplanques. — Mince avocat et conseiller de l'arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire), département du député de l'Elysée; — cet avocat commensal et secrétaire factotum intime de M. Gendreau, nommé trésorier à Auxerre le 29 janvier 1879, est passé à Arras avec un avancement important, le 22 janvier 1880, moins d'un an après, au lieu des trois années réglementaires.

Duphénéux. — Ancien receveur-percepteur à Paris, nommé trésorier à Avignon le 18 août 1884 et passé à Beauvais avec un avancement considérable le 22 mai 1885, vingt mois au lieu des trois années réglementaires.

M. Cavaroc. — Ancien petit receveur de l'enregistrement, nommé à la recette des finances de Loches (arrondissement dont M. Wilson est le député), passé à la recette de 4^{re} classe d'Abbeville, le 28 octobre 1882, appelé à la trésorerie de Tulle le 1^{er} novembre 1885, et envoyé à celle de Niort le 7 juillet 1887, soit quatre avancements en sept ans et demi, au lieu des douze années réglementaires.

M. Martin-Métairie. — Ancien receveur des finances à Dieppe, nommé trésorier à Aurillac le 23 décembre 1884 et appelé à Nice, avec avancement important, le 28 novembre 1885, onze mois après, au lieu des trois années réglementaires.

Marie-Thomas-Emile Alban. — Trésorier de la Seine, nommé officier de la Légion d'honneur par décret du 17 octobre 1886, inséré à l'Officiel le 24 du même mois, — devenu client de l'imprimerie Wilson, pour lui et pour tous les comptables du département sous ses ordres quelques mois plus tard.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget achève l'examen du budget des colonies.

Le total des réductions s'élève à 248,000 francs.

La plus importante est une réduction de 14,000 francs sur la subvention de l'Etat au séminaire du Saint-Esprit, où se fait le recrutement du clergé colonial.

Après les colonies, la commission doit examiner le budget de l'intérieur. L'ensemble des réductions proposées par le rapporteur s'élève à 2,940,799 francs.

— Peut-être, mais en tous cas, on peut être sûr qu'il n'y est pas entré par en haut.

— Il y a sans doute une autre ouverture en bas. Beauregard ne se trompait pas. Il fut obligé tout à coup de s'arrêter. Le souterrain était fermé par une muraille de terre, mêlée de cailloux et de racines.

— On ne peut aller plus loin, dit-il; il faut remonter.

— Non pas, reprit le Potard, il faut piocher et faire un trou, si c'est possible, pour savoir où nous sommes arrivés.

On se mit aussitôt au travail. A cet endroit, la caverne étant plus large, permettait aux trois hommes de piocher à la fois.

La terre, extrêmement sèche et friable, se défit rapidement; les cailloux roulaient à droite et à gauche; on écarta et on coupa quelques racines et enfin, après une heure d'attente, le pic dont se servait Beauregard s'enfonça dans le vide.

— Voici le jour! s'écria Jean.

— Prenez garde, lui dit Rouget; n'ouvrez pas la grotte; voyons seulement où elle débouche.

Quelques coups de pioche et de pic furent adroitement donnés par le braconnier, et bientôt l'ouverture pratiquée entre deux grosses pierres permit à la petite troupe de constater que la caverne s'ouvrait près d'une grande plage, à la pointe ouest de l'île, en face de hauts rochers et à

Le scandale Caffarel entre dans une phase nouvelle. L'instruction judiciaire a conclu à l'arrestation du général qui a été transféré de la prison militaire à la Conciergerie. L'affaire est donc entre les mains de la justice civile. Les radicaux paraissent donc s'être trop pressés de présenter cette triste affaire comme une simple vengeance politique. Nous n'oserions affirmer, par exemple, qu'étaient donnés les personnalités en jeu, la lesive soit jamais complète.

NOUVELLE INVRAISEMABLE

On lit dans le Soir:

« On assure que M. Jules Grévy a pris, depuis trois jours déjà, la résolution d'ordonner à M. Wilson de quitter l'Elysée.

» Il y a tout lieu de croire qu'avant la fin de ce mois le gendre du Président de la République sera installé avec sa famille hors du palais présidentiel. »

MORT DE L'AMIRAL JAUREGUBERRY

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le vice-amiral Jauréguiberry, sénateur inamovible, décédé hier matin à Paris à l'âge de 72 ans.

Le 18 octobre ont eu lieu au château de Bertrange, près de Thionville, les obsèques du baron Bertrand, fils du général Bertrand, brigadier du premier Empire, qui se signala sous Lecourbe, à la défense du pont de la Bataille, à Bourgoigne, pendant les Cent Jours, lorsque l'archiduc Ferdinand vint mettre le siège devant Belfort.

Le baron Bertrand était âgé de quatre-vingt-dix ans: il avait lui-même servi vaillamment sous les ordres de son père.

L'un des neveux du baron Bertrand est le colonel Rothwiller, du 16^e dragons.

On lit dans le Français:

« Jusqu'à plus ample informé, pas de A. Joubert ayant écrit la lettre à l'Intransigeant, pas trace de chèque à la Société Générale. Voulez-vous connaître une supposition qui court en ce moment? Voici ce que nous trouvons aujourd'hui dans la correspondance parisienne d'un journal de province; l'article est intitulé: « Un truc. — Joubert inventé par Wilson ».

» A la commission du budget, un député exprimait l'opinion qu'il était peut-être occupé à la fabrication de nouvelles lettres dans le genre de celle signée « A. Joubert ». En effet, on inclinait de plus en plus à penser que c'est une manœuvre aussi habile que malhonnête de M. Wilson pour mettre un terme aux divulgations dont il est l'objet.

» Le raisonnement est fort simple: si l'histoire du chèque de 40,000 francs est inexacte, les autres le sont aussi, et cela permet de se renfermer de nouveau dans un silence dédaigneux. Ce n'est pas plus difficile que cela quand on a l'heur d'être le gendre du chef de l'Etat.

» Vous voyez d'ici la combinaison. Faire

peu de distance du port.

On voyait distinctement les côtes de France et le phare de Pornic dans le lointain, et, sur la droite, l'extrémité de la petite ville et de la jetée, qui s'avancait dans la mer, au niveau de laquelle s'ouvrait la grotte.

— Voilà un excellent observatoire, murmura le Potard, nul ne peut venir à Noirmoutier sans que nous le voyions.

— Si nous voulions par ici revenir chez nous, reprit Beauregard, nous serions plus vite rendus.

— Gardons-nous-en bien, s'écria Rouget, il faut conserver le secret de notre cachette et retourner à la maison par où nous sommes venus.

Les trois camarades reprirent alors le chemin montant de la falaise, après avoir, au préalable, refermé leur grotte de manière que personne ne pût se douter de son existence, puis ils gravirent de nouveau la plate-forme et, pénétrant dans les bois, revinrent tranquillement chez eux, où la mère Plumeau les attendait pour déjeuner.

Plusieurs fois, pendant la journée, le Potard et Rouget retournaient à la grotte pour y porter divers objets qui leur paraissaient utiles.

Le lendemain matin, Rouget et Beauregard se levèrent de bonne heure pour retourner au travail sur le Cormoran.

Mais quelle ne fut pas leur surprise!

Une barque qui venait de Pornic, portée par un

écrite par un compte une lettre avec une signature empruntée, avec l'histoire d'un chèque... qu'on ne retrouvera pas, et se ménager ainsi le triomphe le plus facile et le plus écrasant! La lettre parait dans l'Intransigeant. M. Wilson démontre la calomnie — ce qui lui est aisé — et il s'écrie: Par cette affaire, jugez de toutes les autres. Il faut convenir que la manœuvre, si manœuvre il y a eu, ne manquerait pas d'habileté. »

DISCOURS DU PAPE

Après la lecture de l'Adresse, de M. le comte de Mun, au nom des Cercles d'ouvriers, le Souverain Pontife, debout devant le trône, a prononcé en langue française et d'une voix forte et claire le discours suivant, dont nous trouvons le texte dans le *Moniteur de Rome*:

Grande est la joie que nous éprouvons, très chers fils, en vous voyant réunis si nombreux autour de Nous en ce moment. Nous savons, en effet, quel excellent esprit vous anime tous, et quelle généreuse pensée a présidé à l'organisation du pieux pèlerinage des Associations ouvrières à Rome. Foulant aux pieds tout respect humain et méprisant les railleries des méchants, vous êtes partis de tous les points de la France, sous la conduite de ces nobles hommes, vos fidèles conseillers et vos vrais amis, et vous êtes venus ici, en votre nom et au nom de vos compagnons d'ateliers, implorer la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, visiter les basiliques et les sanctuaires de la Ville Eternelle, et y prier pour vous, pour votre patrie, et pour tous ceux qui vous sont chers.

Nous vous félicitons, chers fils, de cet acte de foi public et de cette solennelle affirmation de vos sentiments religieux. Nous vous félicitons, en particulier, de la part que vous prenez, comme Nous le disais à l'instant votre éloquent interprète, à l'œuvre de la régénération chrétienne pour le monde du travail manuel. C'est dans ce retour aux principes chrétiens et aux enseignements de l'Eglise catholique et de son Chef, que réside uniquement la solution des questions sociales qui vous touchent de si près.

Toujours et en tous les temps, il Nous plaît de le répéter ici, l'Eglise s'est préoccupée avec un soin jaloux du sort des classes pauvres et ouvrières. Elle a, par la prédication des doctrines, dont elle est la fidèle dépositaire, ennobli le travail, en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaine; elle l'a rendu méritoire devant Dieu, en apprenant à l'ouvrier à le sanctifier par des vœux surnaturelles, et à supporter avec résignation et en esprit de pénitence les privations et les fatigues qu'il lui impose. — L'Eglise, d'autre part, a toujours appelé aux riches et aux puissants l'obligation qui leur incombe de secourir leurs frères de condition plus humble, et de respecter en eux le caractère d'hommes et de chrétiens.

Alors que sa parole était mieux écoutée et obéie par les peuples, que sa liberté d'action était moins entravée et pouvait disposer de ressources plus considérables,

l'Eglise venait en aide aux pauvres et aux travailleurs non-seulement par les largesses de sa charité, mais en créant et en encourageant ces grandes institutions corporatives, qui ont si puissamment contribué au progrès des arts et métiers et procuraient aux ouvriers eux-mêmes une plus grande somme d'aisance et de bien-être. Et cet esprit de maternelle sollicitude, l'Eglise l'avait fait entrer dans les mœurs des peuples, dans les statuts et règlements des cités, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics.

Sans doute, l'intervention et l'action de ces pouvoirs ne sont pas d'une indispensable nécessité, quand, dans les conditions qui régissent le travail et l'exercice de l'industrie, il ne se rencontre rien qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier; mais quand l'un ou l'autre de ces biens se trouve menacé ou compromis, les pouvoirs publics, en intervenant comme il convient et dans une juste mesure, feront œuvre de salut social; car à eux il appartient de protéger et de sauvegarder les vrais intérêts des citoyens leurs subordonnés.

Au reste, ce que l'Eglise enseignait et opérait autrefois, elle le proclame et cherche à le réaliser encore aujourd'hui. Mais, hélas! au lieu de seconder son action bienfaisante, on s'obstine à la contrarier énergiquement et avec ténacité, et voilà pourquoi les mêmes résultats ne viennent plus couronner ses efforts. — Elle n'en continuera pas moins à s'occuper de vous, chers fils, de vos véritables intérêts et de vos légitimes revendications. Nous-même, dès le début de Notre Pontificat, Nous avons pensé à vous, quand Nous rappelions aux peuples les principes fondamentaux de l'ordre social. Nous avons suivi, depuis, avec attention les travaux des Congrès tenus successivement en France, en Italie, en Allemagne, et dans ces derniers jours, en Belgique et en Suisse, et Nous ne cesserons de faire, pour l'amélioration de votre sort, tout ce que Notre charge et Notre cœur de Père pourront Nous suggérer.

En attendant, chers fils, ne vous laissez pas séduire par les fallacieuses promesses des apôtres de l'impiété et du mensonge. Ils viendront à vous avec des dehors trompeurs et s'efforceront par leurs flatteries de vous soustraire à l'Eglise et à la pratique de vos devoirs religieux. Ils essaieront de vous entraîner dans leurs conventicules secrets et vous exciteront à recourir aux moyens violents pour améliorer votre sort au détriment de toute la société. Tenez-vous en garde contre eux et fermez l'oreille à leurs malicieuses insinuations. Les écouter et les suivre serait vous préparer des déceptions bien amères et marcher à votre perte.

Restez, au contraire, chers fils, fidèles à Dieu et à son Eglise. Conservez et gravez dans vos cœurs les salutaires enseignements de la foi et de la morale chrétienne. Que ces enseignements et ces doctrines vous servent de règles dans tous les actes de votre vie, et vous y trouverez aux heures des tribulations et des souffrances un encouragement, une force, et une consolation avec la pers-

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 22 octobre,

Les Pêcheurs de perles, opéra de Georges Bizet.

Dimanche 23 octobre,

La Mascotte, opérette en 3 actes.

Latude, drame en 5 actes.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11^e ANNÉE).

DIMANCHE 23 octobre 1887, à 4 h. 1/2,

283^e CONCERT POPULAIRE (2^e de l'abonnement)

M. Ach. LYNNEN

Violon-solo de l'Association Artistique d'Angers.

Programme.

1^o Symphonie pastorale (6^e) (Beethoven). —

I Sensations douces en arrivant à la campagne; —

II Scène du ruisseau; — III Réunion joyeuse des

villageois; éclairs; orage; — IV Chant des bergers; sentiments de joie et de reconnaissance

après l'orage.

2^o 7^o Concerto (op. 76) pour violon et orchestre

(de Bériol). — Allegro maestoso. — Andante tran-

quillo. — Allegro moderato. — Exécuté par M.

Ach. LYNNEN (1^{re} audition à Angers).

3^o Entr'acte de la Colombe (Ch. Gounod).

4^o Rapsodie (instrumentée par Karl-Müller, Ber-

ghaus) (Liszt).

5^o Ouverture d'Une Nuit à Grenade (C. Kreut-

zer) (1^{re} audition à Angers).

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

LISEZ
LE TRIBOULET

pective des biens de la vie future en récompense.
Et maintenant, comme gage de ces célestes faveurs et en témoignage de Notre singulière affection, recevez, chers fils, la bénédiction Apostolique. Que cette bénédiction, que Nous vous accordons de tout cœur à tous ici présents, se répande sur vos parents, sur vos familles et vos amis; qu'elle se répande sur toutes les corporations ouvrières de la France, sur leurs chefs, et leurs bienfaiteurs, et particulièrement sur l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers; qu'elle se répande sur la France tout entière.

ÉTRANGER

MISSION MILITAIRE ALLEMANDE

D'après des avis de Berlin, l'empereur a autorisé l'envoi, en Chine, d'officiers allemands qui serviront d'instructeurs à l'armée chinoise.
On procède actuellement au choix des membres de cette mission.

ENCORE UN LOUIS XVII

Le fils de l'horloger Naundorff, le faux Louis XVII, Adalbert dit de Bourbon, dont on se rappelle les prétentions au trône de France, et qui était capitaine dans un régiment d'infanterie en garnison à Berg-op-Zoom (Hollande), vient de mourir.

Son frère aîné, Charles, lui avait cédé, en 1834, tous ses droits (?).
Adalbert laisse trois enfants, dont deux fils qui suivent les cours de l'École militaire de Breda.

ITALIE. — D'après les nouvelles que nous recevons, un banquet que doit présider M. Crispi, à Turin, vers la fin du mois, prendrait les proportions d'un événement.
Au banquet assisteraient tous les ministres italiens, les ambassadeurs Menabrea, Nigra et Corti, 70 sénateurs, 280 députés, les maires de Turin, de Milan, de Gènes, de Florence, de Bologne, de Rome et de Naples, et des journalistes non-seulement d'Italie, mais de France, d'Autriche, d'Allemagne et d'Angleterre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 octobre.

Le marché est ferme, il y a peu de transactions et cependant les cours n'oscillent que faiblement : 3 0/0, 82; 4 1/2 0/0, 109.17.

Le Crédit Foncier s'échange à 4,397. Les obligations foncières et communales conservent un bon mouvement d'affaires. Les Bons de la Presse se négocient à 17.75 et 18.

La Société Générale cote 432.50. Le coupon qui vient d'être détaché ne tardera pas à être repris, les bilans mensuels font prévoir une hausse prochaine.

La Banque d'Escompte est très ferme à 470. Les tendances continuent à porter le titre aux environs du cours de 500 qui sera rapidement atteint.

Les Dépôts et Comptes courants sont stationnaires à 606.25.

COQUELIN CADET

Nous avons eu la bonne fortune de revoir et d'applaudir Coquelin cadet à Saumur. La représentation qu'il a offerte avant-hier a été donnée devant une belle salle. Toutes les places étaient occupées, ce qui ne s'était pas encore vu cette année depuis le commencement de la saison théâtrale. Le nom de Coquelin n'était-il pas un attrait suffisant ?

L'excellent sociétaire de la Comédie-Française, dont la réputation n'a cessé de grandir, a obtenu ses premiers succès sur le théâtre de Saumur, l'année même de l'inauguration de la salle actuelle, il y a vingt et un ans. En effet, lors des représentations données ici par le célèbre comédien Samson, dans la première quinzaine de novembre 1866, le public fit le plus chaleureux accueil à Coquelin cadet, premier prix du Conservatoire. Pendant quinze jours, le futur grand artiste joua deux fois le rôle de Deslourd de *Mademoiselle de la Seiglière*, puis ceux de Noël dans *la Joie fait peur*, Gontrand dans *Par droit de conquête*, Arnould dans *la Famille Poisson*, comédie de Samson, Durand dans *les Brebis de Panurge*, Gros-René dans *le Dépit amoureux*, Gustave dans *Bataille de dames*.

Dans une étude approfondie que fait la *Revue économique et financière*, de la conversion des titres de la Compagnie Transatlantique, les conclusions de l'auteur sont défavorables à cette opération pour deux raisons primordiales. La première c'est qu'à d'abord l'obligation nouvelle ne rapporte que 4 0/0 alors que les anciennes rapportaient 4.65. Ensuite, c'est que la subvention de l'Etat, c'est dans quinze ans alors que l'amortissement des obligations qu'on émet aujourd'hui dépasse de 52 ans la durée de cette subvention. C'est donc au détriment des porteurs d'obligations anciennes et au détriment de l'épargne que la Compagnie Transatlantique cherche à se procurer les ressources dont elle a besoin.

La Foncière-Vie escompte à l'assuré mixte les résultats éventuels de la participation aux bénéfices en lui faisant remise, suivant la durée de l'opération, d'un certain nombre de primes. Ainsi un assuré de 30 ans pour un capital de 10,000 fr., payable dans 25 ans, verra réduire ses versements à 7,920 fr. Une combinaison de même nature existe pour l'assurance à terme fixe.

L'action de Panama est fermée à 335.
Les actions et obligations de nos chemins de fer sont bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les Engagés conditionnels

Il a été procédé jeudi, à la Préfecture, en séance publique, au tirage au sort qui devait déterminer le rang dans lequel les engagés conditionnels d'un an ont été admis à désigner, parmi les corps choisis, celui dans lequel ils désiraient servir.

Voici les résultats :

1. Joseph Fairé, Angers, infanterie.
2. Urbain Ferré, Angers, infanterie.
3. Joseph Tetau, Baupreau, infanterie.
4. René Gigault, Corné, artillerie.
5. Paul Bonnefont, Angers, infanterie.
6. Marie Catrou, Angers, infanterie.
7. Charles Letort, Angers, infanterie.
8. Olivier Breyer, Angers, infanterie.
9. Paul Lieutaud, Angers, cavalerie.
10. Louis Baudrier, Chenhoule-les-Tuffeaux, infanterie.
11. Maurice Chagnias, Angers, infanterie.
12. Léon Lepiller, Angers, infanterie.
13. Charles Martin, Morannes, cavalerie.
14. Maurice Feillé, Angers, cavalerie.
15. Édouard Grignon, Pouancé, infanterie.
16. Marcel Boulavant, Saint-Mathurin, infanterie.
17. Georges Carichou, Saumur, cavalerie.
18. Auguste Gaulus, Angers, infanterie.
19. Antoine Lepissier, Chemellier, cavalerie.
20. Eugène Pailly, Angers, infanterie.
21. Louis Poupert, Taizon (Deux-Sèvres), infanterie.
22. René Jamin, Angers, infanterie.
23. Georges Guéry, Angers, infanterie.
24. Louis Peffau, Angers, artillerie.
25. Maurice Bernier, Angers, infanterie.
26. Jean Guéry, St-Christophe, infanterie.
27. Marie Dubourg-Baudoin, Montfours (Mayenne), cavalerie.
28. Joseph Grignon, Doué-la-Fontaine, infanterie.
29. Louis Gallé, Montsoreau, infanterie.

Vers le milieu du mois de décembre suivant, Coquelin faisait sa rentrée devant le public saumurois; il parut ensuite dans les belles représentations données sur notre scène par deux sociétés de la Comédie-Française, M. Leroux et M^{me} Arnould-Plessy. A partir du 4^{er} janvier 1867, il joua encore dans sept ou huit pièces, et se fit applaudir notamment, à deux reprises, dans le rôle de Grinchu des *Bons Villageois*.

On sait sous quels heureux auspices la carrière dramatique de Coquelin cadet a commencé.

En 1864, Coquelin aîné voyait sa réputation consacrée par son admission au sociétariat de la Comédie-Française, et il appelait auprès de lui son jeune frère pour le faire entrer au Conservatoire, où il suivit la classe de Régnier. A la fin de l'année, il obtint un second accessit, et, l'année suivante, le 1^{er} prix de comédie par une brillante interprétation du rôle de Sosie de l'*Amphitryon*.

Comme nous venons de le dire, le jeune lauréat se fit applaudir à Saumur en sortant du Conservatoire.

Il fut alors engagé à l'Odéon, où il obtint un tel succès qu'il fut reçu, en 1869, à la Comédie-Française, et ses débuts dans *Petit Jeu des Plaideurs* le classèrent au premier rang.

Ensuite il a joué aux Variétés et au Vau-

30. Adolphe Seché, Saint-Laurent-des-Autels, infanterie.

31. René Guérin du Grand-Launay, Andard, cavalerie.

32. Robert Pavi, Angers, infanterie.

33. Camille Péan, Les Forges, infanterie.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 23 octobre, à 3 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Salut lointain, pas redoublé..... DORING.
2. Une Nuit à Grenade, fantaisie..... BUOT.
3. Les Gouttes d'or, pour piston..... CORBIN.
4. Victoria, ouverture..... PAIMPARRÉ.
5. La Chanson des nids, polka pour deux clarinettes..... BUOT.

Le Chef de musique,

V. GOUBEAULT.

EGLISE DE NANTILLY

Neuvaine pour la clôture du mois du Rosaire. — Les exercices commenceront le dimanche 23 octobre, aux vêpres, et se termineront le jour de la Toussaint. Chaque jour il y aura instruction, le matin à 7 heures, à l'issue de la messe, et, le soir, office et sermon à 8 heures. Les sermons seront donnés par le R. P. Gabriel, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

GATEAU DE SAVOIE

L'ex-député de l'arrondissement de Baugé, M. Benoist, encore conseiller général, et récemment pourvu d'un poste de receveur particulier à Saint-Jean-de-Maurienne, est venu à Angers faire ses adieux à M. le préfet.

Il annonçait qu'il se retirera le 27 octobre dans son fromage ou son gâteau de Savoie.

Si M. Benoist n'a pas sauvé, malgré la légende, la ville de Baugé pendant la guerre, du moins il sauve admirablement aujourd'hui sa situation.

A quand sa démission de conseiller général ?
(Journal de Maine-et-Loire.)

LE GRAND MEETING DE TOURS

Les journalistes de Paris qui ont dirigé les attaques contre M. Wilson sont invités, ainsi que celui-ci, à donner publiquement des explications au meeting de mardi prochain. De ce débat contradictoire jaillira, il faut l'espérer, un peu de lumière.

La présence à ce débat de MM. Rochefort, Charles Laurent et de quelques autres publicistes en vue, qui ont pris part à la polémique, peut, dès aujourd'hui, être considérée comme certaine.

M. Wilson a promis de s'y rendre.
Ce sera curieux.

Un peu de patience. Ceut de nos lecteurs qui n'ont pu avoir, faute d'exemplaires, un Almanach illustré des Pâques Suisses pour 1888, chez leur pharmacien, peuvent se le procurer gratis maintenant.

deville, et partout son talent et son originalité l'ont mis hors pair.

Il y a plusieurs années déjà que Coquelin cadet a été nommé sociétaire de la Comédie-Française; à côté de son frère, il est un des plus précieux et des plus habiles interprètes de la maison de Molière.

Il vient de temps en temps, depuis quelques années, donner des représentations à Angers, où il s'est acquis de nombreuses sympathies.

Coquelin cadet est revenu à Saumur au mois de février 1883, avec M^{me} Thénard, M. Grenet-Dancourt, etc., et on se rappelle le succès qu'il a obtenu sur notre scène dans le rôle du vieil Harpagon de l'*Avare* et dans celui du joyeux Mascarille des *Précieuses ridicules*.

Nous sommes heureux que, grâce aux sollicitations de M. Jules Breton, Coquelin cadet ait bien voulu nous consacrer avant-hier une nouvelle soirée.

Les connaisseurs ont apprécié son jeu naturel, sa verve incisive et son entrain comique. Il a été parfait dans le rôle de Laroche du *Mari qui pleure*, dans celui de Joseph du *Cousin Edgard*, et dans celui de Bourdeuil des *Deux Ménages*. Il a été si simplement spirituel et si désopilant dans ses deux monologues, le *Solo de fête* et le *Petit Chaperon Rouge*, qu'il a été applaudi,

LES MAGASINS DU
PRINTEMPS
SAUMUR
Ont l'honneur de donner Avis aux Dames,
que la MISE EN VENTE GÉNÉRALE des
Nouveautés d'Automne & d'Hiver
COMMENCERA
Mardi Prochain 25 Octobre

BOURSE DE PARIS

DU 21 OCTOBRE 1887.

Rente 3 0/0	81 95
Rente 3 0/0 amortissable	84 80
Rente 4 1/2	102 60
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 ..
Obligations du Trésor	511 ..

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

Les Souscriptions aux OBLIGATIONS TRANSATLANTIQUES sont reçues, dès à présent, sans frais.

A NOS LECTEURS.

Depuis le 1^{er} octobre, une baisse considérable a été faite sur toutes les Bougies à l'ÉPICERIE CENTRALE; ainsi, les bougies bonne qualité, qui se vendent, le paquet de 500 gr., 0 fr. 90 c., seront vendues 0 fr. 75 c. et 0 fr. 65, hors l'octroi; — la bougie des Gobelins, Génie ou du Diamant, qui se vendait 1 fr., sera vendue 0 fr. 90 c. et 0 fr. 80 hors l'octroi; — la bougie extra à trous, au lieu de 4 fr. 40, — 0 fr. 95 c. et 0 fr. 85 c., hors l'octroi, et la bougie de luxe double pression, au lieu de 4 fr. 45, — 4 fr. et 0 fr. 90 c. hors ville.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 24 Octobre 1887,

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Jules Carré et Michel Barbier, musique d'AMBROISE THOMAS.

Distribution :

Wilhem	MM. Delmas.
Lothario	Boussu.
Léon	Brouville.
Jarno	Durer.
Antonio	Valette.
Aloysius	Rivret.
Un valet	Véroux.
Philine	M ^{me} Pelosse.
Mignon	Doux.
Frédéric	L. Carré.

Bourgeois, bourgeois, seigneurs, dames, comédiens, comédiennes, bohémiens, bohémiennes.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

rappelé, bissé, et, pour remercier son public, il a dit avec la même verve un troisième monologue, l'*Enragé*, qui a excité la plus grande hilarité.

M. Krauss, de l'Odéon, M^{me} Vasson, aussi de l'Odéon, M^{me} Scellier, du Vaudeville, et M^{me} Andrée, l'ont bien secondé et ont contribué pour leur part au succès de la soirée.

Le rôle de M^{me} Hippolyte est trop peu important pour faire apprécier le talent de M^{me} Cantrelle. L'excellente duègne, qui a obtenu tant de succès devant nous lorsqu'elle faisait partie de la troupe de M. Breton, a été revue avec plaisir par tous les habitués du théâtre.

Coquelin cadet doit être heureux de l'accueil qui lui a été fait jeudi sur une scène qui lui rappelle ses premiers pas dans la carrière dramatique. Nous ne saurions trop l'inviter à revenir plus souvent. Il serait bien aimable aussi d'engager son illustre frère à vouloir bien faire sa première visite à Saumur, où il n'a encore jamais paru.

Infaillible : Inoffensif :

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER

Saumur : pharmacie CHÉDEVYERRE (30, rue de la Tonnelle). Prix : 3 francs.

BELLE JARDINIÈRE

ANGERS — PLACE DU RALLIEMENT — ANGERS

Maison principale : PARIS, 2, rue du Pont-Neuf, PARIS

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER

Mise en Vente de toutes les Nouveautés de la Saison

PANTALONS pour hommes, 9.50, 15.25 et au-dessus.
COSTUMES COMPLETS pour hommes, 35, 45, 60 et au-dessus.
Choix considérable de COSTUMES pour enfants, 14, 20, 30 et au-dessus.

COSTUMES COMPLETS habillés, 55, 65, 75 et au-dessus.
PARDESSUS NOUVEAUTE, très soignés, 35, 55, 65 et au-dessus.
PARDESSUS pour enfants, 15, 20, 25, 30 et au-dessus.

Bonneterie, Chemises, Gants, Lingerie, Cravates, Chapellerie, Chaussures, Parapluies, Articles de Voyage, Couvertures, etc., etc.

FOURRURES

RAYON SPÉCIAL DE DRAPERIES POUR VÊTEMENTS SUR MESURE

PEAUX DE CHÈVRES

Envoi franco contre remboursement au-dessus de 25 francs.

La Belle Jardinière n'a pas de succursale à Saumur.

Etude de M^e André POPIN, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8, successeur de M^e BEAUREPAIRE.

INTERDICTION

D'un jugement rendu contradictoirement entre les parties y dénommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 25 juin 1887, enregistré ;

A la requête de M. Jean Breton, cultivateur, demeurant à Distré, ayant pour avoué M^e Popin,

Contre : M^{me} Marie Coupas, épouse de M. Jules Foucher, cultivateur, avec lequel elle demeure à Distré, et ce dernier pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse, ayant pour avoué M^e Lecocq ;

Il a été dit :
Que ladite dame Marie Coupas, épouse du sieur Jules Foucher, sus-nommé, a été déclarée interdite de l'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.
Saumur, le vingt et un octobre mil huit cent quatre-vingt-sept.

ANDRÉ POPIN.

AVIS

Le public est informé que l'association formée entre MM. Auguste GASNAULT et Joseph CAUCHE, entrepreneur de maçonnerie, demeurant tous deux à Saumur, sera dissoute à partir du 31 octobre 1887.

Les créanciers qui ont des réclamations et comptes à adresser aux deux associés ci-dessus nommés, sont priés de les transmettre à M. GASNAULT, rue d'Orléans, n° 83, jusqu'au 31 décembre 1887, au plus tard, pour être soldés.

Saumur, le 21 octobre 1887.
GASNAULT FILS.

Etudes de M^{es} BRAC et GAUTIER, notaires à Saumur.

ADJUDICATION

Dimanche 30 octobre, à 1 heure,
Etude de M^e BRAC,

DE

MAISONS

JARDIN & JEU DE BOULES
Rue du Petit-Pré,
Dépendant de la succession de la veuve GROULLEAU, débitante.

Mise à prix : 3,000 fr.

L'acquéreur pourra conserver en sus le matériel.

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARDE.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le JEUDI 27 OCTOBRE 1887, à une heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Un ameublement de salon en bois noir, garni en velours d'Utrecht rouge, petits buffets avec vitrines en chêne sculpté, armoire à glace et autres, bois de luis en noyer et acajou, commodes, table à rallonges, guéridons, table de salon en bois noir, avec incrustation cuivre, jardinière, canapés, fauteuils, chaises, glaces, pendules, rideaux, portières orientales, objets de literie ;

Environ 500 bouteilles de vin vieux de Bordeaux, Champigny et Cahors, un tour, divers outils, batterie de cuisine, vaiselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au premier novembre 1889,

LA MÉTAIRIE DE LA CHARRIÈRE

Site commune de Saint-Martin-de-la-Place,

Contenant environ 14 hectares 89 centiares,

Actuellement exploitée par les époux Deslandes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Un Etablissement de Bains

Bien achalandé,

Dans une Sous-Préfecture de la Sarthe.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

DE SUITE

VASTE MAISON

Près l'église de Nantilly,

ÉCURIE ET REMISE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Maison, Cour, Jardin, Remise et Ecurie, rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. MORAY-COUTARD, 6, rue du Pont-Neuf. (577)

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelie.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtesaux à 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

ON DEMANDE une institutrice brevetée âgée d'au moins 21 ans. S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et jardinier, la femme comme cuisinière. On accepterait des places séparées. S'adresser au bureau du journal.

LA Réglisse Sanguinède QUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.

0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

ÉPICERIE PARISIENNE

Mon **IMBERT et Fils**

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacler.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes..... » 75
— première qualité..... » 90
— Perle, qualité extra..... 1 »
— à trous..... » 95
BOUGIE de l'Étoile..... 1 20

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 40 c. en moins par paquet.

SUCRE POUR VENDANGES

à 70 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie. (267)